

## LETTRE DE RENTRÉE **INTERACTIVE** 2025-2026

Je souhaiterais commencer cette lettre en remerciant premièrement chacun et chacune d'entre vous pour votre travail et votre engagement au quotidien auprès de nos élèves. Je souhaiterais également remercier les professeur(e)s **tuteurs et tutrices** et les professeur(e)s **formatrices et formateurs** - notamment mesdames AMZALLAG, MAIRET-PERROT, ROBERT et messieurs BARDOUX, BOUILLARD, GUTKNECHT, OBIN, PELLERIN et PERRIN - pour le travail enthousiaste qu'ils et elles accomplissent afin de vous accompagner.

Je tiens également à souhaiter la bienvenue aux **nouvelles professeures qui rejoignent cette année notre académie**. Dans la continuité du travail engagé par mon prédécesseur et afin de faciliter votre intégration dans votre nouveau territoire d'exercice, un accompagnement vous sera proposé dès cette rentrée avec l'organisation d'une visite-conseil et la possibilité de participer aux actions de formation disciplinaires départementales.

### 1. Une refonte du plan de formation

Le **plan de formation académique disciplinaire** se transforme cette année tant dans la forme que dans le fond.

En effet, de nouvelles thématiques de travail sous-tendront les **formations départementales** de la Côte-d'Or, de la Nièvre, de la Saône-et-Loire et de l'Yonne. Préparant l'arrivée de **nouveaux programmes en arts plastiques et en histoire des arts** pour les cycles 3 et 4, ces formations se proposeront d'interroger **la place, les objectifs et les modalités de la culture artistique** dans notre discipline à l'aune de la **ludopédagogie**, de **l'intelligence artificielle** ou de la mise en oeuvre de **partenariats** en lien avec les structures artistiques et culturelles de vos territoires. Ces formations départementales articuleront, cette année, 2 journées de formation en présentiel à 5 courtes sessions de formation en distanciel. Ces dernières permettront d'étayer la réflexion collective par des **apports théoriques** réalisés par M. BOUILLARD que je salue ici pour son engagement dans les diverses formations disciplinaires de notre académie. Ces temps communs académiques seront autant d'opportunités de partager et mutualiser, entre les professeur(e)s de chaque département, les outils, ressources et pratiques pédagogiques qui auront été expérimentés ou produits autour de ce nouvel objet de travail et de recherche.



Le maintien à l'identique du **programme limitatif de l'enseignement de spécialité** pour l'année scolaire

2025-2026 permettra d'approfondir, à l'occasion des prochaines sessions de formation, un travail initié autour de **l'orientation artistique** de nos élèves et une réflexion engagée l'année dernière autour de **l'harmonisation des pratiques évaluatives**. Je profite de cette communication pour remercier vivement les professeur(e)s de lycée, et plus précisément les professeur(e)s d'enseignement de spécialité, pour leur rôle et leur engagement dans la préparation des lycéens et lycéennes au baccalauréat, leur bienveillance auprès des candidats et candidates - contribuant, de fait, au bon déroulement et à la réussite de cet examen - et pour la qualité de l'accueil qu'ils et elles ont réservé aux professeur(e)s de collège néo-jurys lors de la session 2025. Cette année encore, un **roulement** sera opéré parmi les **membres des jurys de l'épreuve orale de spécialité** afin de donner la possibilité à certains professeur(e)s de collège de découvrir, à travers cette mission, le devenir scolaire et artistique d'un(e) élève après la classe de 3e.



L'académie de Dijon proposera, cette année encore, une **préparation au concours de l'agrégation** en arts plastiques. Cette formation se déroulera essentiellement à distance et débutera le 20 septembre prochain. À ce propos, je félicite chaleureusement les **quatre enseignant(e)s** de notre académie, **lauréat(e)s des concours** du CAPES/CAFEP ou de l'agrégation en 2025.

Après avoir réalisé un focus en 2024-2025 sur les formes et les usages des carnets et des cahiers déployés au collège et au lycée, la formation "**Etudes disciplinaires**" devrait se pencher cette année sur **les enjeux de l'intelligence artificielle** dans l'enseignement des arts plastiques. Des précisions vous seront transmises prochainement sur les modalités (distancielle) et le calendrier de cette formation ouverte à tous/toutes les professeur(e)s.

Dans le prolongement des priorités disciplinaires engagées l'an dernier, une attention particulière continuera d'être portée à **l'accompagnement des enseignant(e)s non titulaires, contractuel(le)s et néo-contractuel(le)s**. Ainsi, madame LEVREY, professeure chargée de mission d'aide à l'inspection que je remercie vivement ici pour son aide précieuse et constructive, sera à mes côtés, de nouveau, cette année pour accompagner et conseiller les professeur(e)s qui débutent dans le métier. Pour compléter le suivi individualisé mis en place lors de l'année scolaire 2024-2025, un parcours Magistère est actuellement en préparation et sera proposé en appui des visites-conseils.

## 2. De nouveaux outils numériques



À la suite des cyber-attaques qui ont touché l'ensemble des sites disciplinaires de l'académie au début de la précédente année scolaire, la refonte du **site** dédié à l'enseignement des **arts plastiques** se poursuivra cette année. Ce dernier continuera de s'étoffer et de se doter progressivement de ressources afin d'étayer vos réflexions didactiques et pédagogiques personnelles. Je salue ici le rôle et le travail de monsieur GUTKNECHT dans cette refonte qui assurera cette année encore les missions de IAN et de webmestre pour notre discipline.

Afin de valoriser tant vos nombreuses actions que les réalisations de vos élèves, dans un esprit de

mutualisation, je vous invite de nouveau à proposer toute contribution (outil, projet, expérimentation ou séquence pédagogique) qui pourrait enrichir notre site académique, en utilisant pour ce faire l'adresse électronique suivante : <[artsplastiques@ac-dijon.fr](mailto:artsplastiques@ac-dijon.fr)>.

Plusieurs nouvelles ressources explorant les liens entre **arts et mathématiques**, interrogeant la place des **cahiers et carnets** dans l'enseignement des arts plastiques ou mettant à disposition des **outils** pour aider les nouveaux professeur(e)s dans l'élaboration de leurs séquences d'enseignement seront bientôt disponibles.

Dans la continuité des actions menées l'an passé, des **lettres d'information** bimestrielles ponctueront cette année scolaire à venir et regrouperont les principales informations, actions et actualités disciplinaires à retenir pour chaque période. Vous pourrez également retrouver à cette occasion une sélection, régulièrement mise à jour, de ressources liées à **l'actualité artistique et culturelle** qui pourront inspirer tant la création de nouveaux projets d'enseignement que la mise en oeuvre de futurs partenariats afin d'encourager la rencontre directe avec l'oeuvre.



### 3. Ouvertures et perspectives



En cette rentrée 2025, j'ai le plaisir de vous annoncer, l'ouverture de deux nouvelles **classes à horaires aménagés en arts plastiques (CHAAP)** au collège Boris Vian de Talant, portant à 6 le nombre de ces dispositifs dans notre académie. Un accompagnement académique viendra cette année appuyer les équipes et les enseignant(s) dont l'engagement mérite d'être salué.

Contribuant à **l'égalité des chances** en permettant à des élèves éloignés, géographiquement et/ou socialement, des arts et de la culture de s'ouvrir à une éducation de l'art et par l'art, ces initiatives sont à encourager, de manière à viser à terme une meilleure répartition de ces CHAAP dans l'académie et notamment dans les territoires nivernais et icaunais

Enfin, cette année, je donnerai la priorité à **l'accompagnement des professeur(e)s d'arts plastiques de l'éducation prioritaire** en proposant des visites-conseils dans les quatre départements. Ce sera l'occasion de découvrir le travail que vous menez au quotidien auprès de vos élèves.

Pour finir, je vous souhaite à toutes et à tous une excellente année scolaire.

Jenna CHARMASSON

IA-IPR

Inspection d'académie - Inspection pédagogique régionale

**ARTS PLASTIQUES**

2 G rue Général Delaborde BP 81 921  
21019 Dijon cedex

Secrétariat : Sabrina FERRAROLI  
Tél : 03 80 44 87 05  
Mél : [corpsdinspection2@ac-dijon.fr](mailto:corpsdinspection2@ac-dijon.fr)